Les nouvelles mesures régissant l'exportation du sucre visent la préservation du pouvoir d'achat des citoyens

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 25-02-2011 00:04:08

Les nouvelles mesures prises par le gouvernement concernant l'exportation du sucre visent la stabilisation de l'offre et de la demande sur le marché national et la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, a affirmé jeudi à Rabat le ministre chargé des affaires économiques et générales, Nizar Baraka.

Dans une déclaration à la presse au sujet de la décision de soumettre l'exportation du sucre à une autorisation préalable et d'exiger des exportateurs de rétrocéder la subvention accordée pour le sucre au profit de la caisse de compensation, le ministre a fait savoir que ces mesures viennent renforcer et développer les modes de subvention accordée par l'Etat aux produits de base.

Le gouvernement intervient à travers la Caisse de compensation pour soutenir le sucre afin de préserver le pouvoir d'achat des citoyens, a-t-il dit, précisant que le montant de ce soutien équivaut à 5 dh par kg de sucre.

Toutefois, il a été constaté que des quantités importantes de sucre raffiné au Maroc sont exportées à des pays étrangers, a souligné le ministre, affirmant que, ce faisant, les exportateurs de cette denrée bénéficient d'une marge importante de bénéfice.

C'est dans ce contexte que le gouvernement a décidé d'agir pour réglementer l'exportation du sucre, a-t-il dit, notant que cette décision vise à prévenir toute rupture de l'équilibre entre l'offre et la demande sur le marché national et faire face à toute spéculation relative au commerce du sucre.

Selon M. Nizar Baraka, l'administration des Douanes s'attachera scrupuleusement à l'application des nouvelles mesures relatives à l'exportation du sucre dont les prix connaissent actuellement des augmentations importantes sur les marchés mondiaux à cause d'un déséquilibre entre l'offre et la demande.

A noter que les prix modérés appliqués au Maroc pour cette denrée vitale -par rapport à ceux pratiquées sur les marchés mondiaux-, en raison du soutien accordé par la caisse de compensation, sont mis à profit abusivement par certains exportateurs.

Ainsi, le gouvernement a décidé d'intervenir pour faire cesser toute pratique préjudiciable à l'économie nationale, assurer l'équilibre entre l'offre et la demande en sucre, maintenir l'approvisionnement normal et régulier des marchés dans toutes les provinces du Royaume et empêcher tout détournement du soutien accordé par l'Etat.
MAPF